

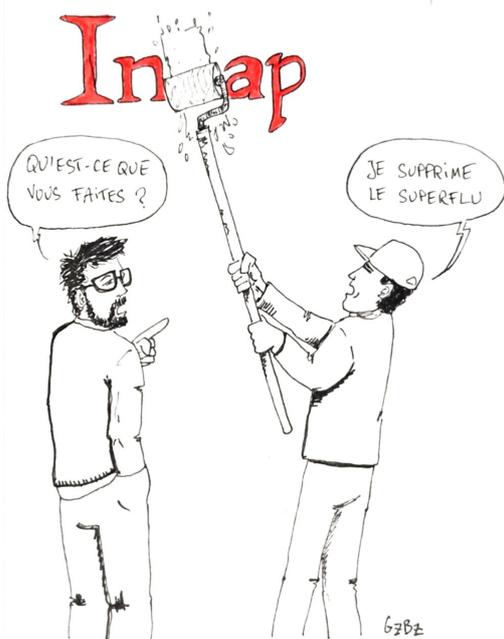
CHERCHE PRÉSIDENT DÉSESPÉRÉMENT

L'encadrement et une grande partie des agents opérationnels ont reçu un message concernant les « Régulation des déplacements non essentiels » ou, (pour les agents de MidiMed notamment), le sobrement intitulé « Mise en œuvre de la loi d'urgence du 18.12.2025 » (sic).

Ce qu'il y a d'embêtant dans le langage c'est que les mots ont un sens malgré le méemploi systématique qu'en fait l'administration pour tenter de mieux abuser de la situation. Même si de loi d'urgence il n'y en a point (c'est bien une loi spéciale qui a été votée en décembre, ce qui semble bien différent), tout le monde a bien compris qu'après le « gel » de 25% de jours PAS, la « régulation », « les dépenses strictement limitées », « le dimensionnement au minimum de participants » veulent bien dire : "Fais ton terrain ou ta post-fouille et la ramène pas avec tes jours de recherche, tes colloques non nécessaires, tes réunions optionnelles et surdimensionnées, tes déplacements incessants aux quatre coins de la planète des semaines durant et en hôtel 4 étoiles ". Nous sommes en état d'urgence !

Alors on a bien compris le rôle d'un directeur général délégué ; il fait une fois de plus son job. Il compte les sous, n'est pas certain d'avoir assez dans la tirelire à la fin de l'année et se dit bien que toute cette piétaille qui batifole en dehors du cadre strict des prescriptions (de préférence de fouille qui peuvent faire rentrer de la fraîche) en se réunissant pour organiser le travail, en faisant de la science, en représentant l'Institut dans les colloques, dans les labos, (bientôt en formation peut-être ?) etc., **ben ça allait bien comme ça !**

BAISSE DES JOURS "RECHERCHE"



Et c'est là que, dans son rôle de Président exécutif, le second, gardien du caractère scientifique de nos missions lui expliquerait que « Non, mon cher directeur général délégué, rien de tout cela n'est superfétatoire, c'est ce qui donne le sens même à toute notre activité ».

Et d'ajouter que « Quelle que soit la situation, mon cher directeur général délégué, il existe des instances et des représentants du personnel, enfin du personnel tout court, et ce genre de décision ne peut pas être prise sans concertation et imposée autoritairement comme vous le faites mon cher directeur général délégué... ». **Autant rêver !**

Quoi qu'il en soit, après les périodes de crises sanitaire, financière, « austéritaire », tout un chacun aura bien compris que le dégel ne suit pas forcément le « gel », la dérégulation, la « régulation » et que l'exception mue par « l'urgence » peut aisément devenir la règle.

Le SGPA appelle donc à la mobilisation contre ce qui constitue de nouvelles attaques contre l'activité et ceux qui la font et de nouveaux reculs imposés unilatéralement et dont on sait qu'ils peuvent devenir la règle.